

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



// Édito



Comme chaque année, la communauté d'agglomération publie son rapport d'activités, reflet fidèle des actions menées au service de notre territoire et de ses habitants.

Ce document s'appuie sur l'organisation des services issue du projet d'agglomération « GrandAngoulême vers 2030 », afin d'éclairer l'action publique locale à travers les priorités portées par les élus.

Vous retrouverez les trois piliers structurants de ce projet :

- Une agglomération qui répond aux besoins de ses habitants ;

- Une agglomération engagée dans la lutte contre le changement climatique ;
- Une agglomération qui soutient la création d'emplois et l'innovation économique.

À ces trois grands axes s'ajoute le socle « Ressources », garant de la mise en œuvre concrète des politiques publiques.

L'année 2024 a vu se renforcer nos politiques de proximité, essentielles pour le bien-vivre sur le territoire : culture, sport, mobilités, cohésion sociale, petite enfance... autant de champs d'intervention qui traduisent notre ambition d'un service public de qualité, accessible à tous.

Notre feuille de route « Réussir la transition écologique » continue de guider notre action avec détermination autour de quatre enjeux majeurs : le grand cycle de l'eau, la transition bas-carbone, la biodiversité et l'exemplarité environnementale de la collectivité.

Parmi les temps forts de cette année, l'inauguration de la nouvelle usine d'eau potable du Pontil constitue une avancée majeure. Moderne, performante

et pensée pour faire face aux défis climatiques et sanitaires à venir, cette infrastructure stratégique garantit une gestion durable et sécurisée de la ressource en eau pour l'ensemble de notre agglomération.

Dans le même temps, GrandAngoulême poursuit une stratégie économique ambitieuse : accompagnement des entreprises, soutien à l'entrepreneuriat, attractivité du territoire et développement de filières d'avenir sont au cœur de notre action pour renforcer l'emploi et le dynamisme local.

Ce rapport témoigne de l'engagement constant des services de GrandAngoulême, aux côtés des élus, pour bâtir un territoire plus solidaire, plus durable et plus attractif.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Xavier BONNEFONT
Président de GrandAngoulême

// Sommaire

GrandAngoulême	3	I UN TERRITOIRE QUI CRÉE DES EMPLOIS	18 > 23
Le conseil de développement	3	Entrepreneuriat & innovation, Marketing territorial	19
I UNE AGGLOMÉRATION PLUS PROCHE DE SES HABITANTS	4 > 11	Économie Sociale et Solidaire (ESS), emploi, insertion, formation & enseignement supérieur	20
Enfance jeunesse, Habitat	5	Les parcours foncier et immobilier des entreprises	21
ORU, Cohésion sociale, Égalité femme/homme	6	Commerce, fibre et haut débit	22
Santé	7	Partenariats financiers et coopérations internationales	23
Culture et équipements culturels	8 > 9	I DES MOYENS POUR AGIR	24 > 31
Tourisme, fleuve & baignade	10	Budget	25 > 26
Sport et équipements sportifs	11	Finances	27
I UN TERRITOIRE QUI LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	12 > 17	Ressources Humaines et Commande publique	28
Mobilité	13	ADS, Vie institutionnelle et relations administrés et Affaires juridiques	29
Biodiversité, énergie & agriculture	14	DSI, Communication et Information territoriale	30
Tri, réduction et traitement des déchets	15	Maintenance Patrimoine, Patrimoine foncier et immobilier, Espaces publics, Conduite d'opération, Atelier mécanique	31
Grands projets urbains / Foncier / Friches	15		
L'eau	16		
L'assainissement, GEMAPI & eaux pluviales	17		

// GrandAngoulême



GrandAngoulême, ce sont 38 communes :

- Angoulême
- Asnières-sur-Nouère
- Balzac
- Bouëx
- Brie
- Champniers
- Claix
- Dignac
- Dirac
- Fléac
- Garat
- Gond-Pontouvre
- Jauldes
- L'Isle-d'Espagnac
- La Couronne
- Linars
- Magnac-sur-Touvre
- Marsac
- Mornac
- Mouthiers-sur-Boëme
- Nersac
- Plassac-Rouffiac
- Puymoyen
- Rouillet-Saint-Estèphe
- Ruelle-sur-Touvre
- Saint-Michel
- Saint-Saturnin
- Saint-Yrieix-sur-Charente
- Sers
- Sireuil
- Soyaux
- Torsac
- Touvre
- Trois-Palis
- Vindelle
- Vœuil-et-Giget
- Voulgézac
- Vouzan

// Le conseil de développement

SOUTENIR L'ENGAGEMENT CITOYEN PAR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE GARDE

Le Conseil de développement met en place des dispositifs pour faciliter la participation de ses membres. **La prise en charge des frais de garde d'enfant est apparue comme une priorité** afin d'encourager l'engagement citoyen, renforcer la parité et préparer le renouvellement de 2026.

Cette mesure vise à créer des conditions favorables à l'implication citoyenne. Le remboursement concernera les enfants de moins de 16 ans, sur facture, dans la limite du SMIC horaire et après déduction des aides perçues.

Deux membres sont déjà intéressés par la mesure.

//FAMILLE

L'EAU ET LES USAGERS : DES PROPOSITIONS POUR DEMAIN

Depuis septembre 2023, le groupe Eau explore la thématique de « L'Eau et les usagers ». Après une première phase de recherches et d'échanges avec des experts, les membres ont structuré leur réflexion autour de **quatre sous-thématiques**, chacune donnant lieu à des propositions concrètes.

L'année 2024 a été marquée par **plusieurs temps forts**, dont une conférence de Bernard Legube, Professeur émérite de l'Université de Poitiers, en janvier et une visite de l'usine d'eau potable du Pontil en mai.

La suite ? La rédaction de la contribution a débuté et donnera lieu à une restitution auprès des élus et services de GrandAngoulême en 2025.

//EAU

CHIFFRES CLÉS

1656

heures de travaux
et d'échanges

54

réunions

2

plénières





Une agglomération plus proche de ses habitantes et habitants

Au-delà des documents stratégiques qui lient GrandAngoulême à ses partenaires, réalisés en 2024, (schéma directeur des sports, Convention territoriale Globale, maquette ORU etc.), les services et équipements de l'agglomération, composés de femmes et d'hommes engagés dans leur mission de service au public s'adaptent et innovent au quotidien pour améliorer les conditions de vie des habitants : que ce soit le nouveau projet pédagogique pensé par l'École d'Art et Alvéole, à Dirac, nommé « Mon centre de loisirs est une école d'art », la pérennisation de l'expérimentation des « paniers jeunes pousses », la création du sentier métropolitain, le « Songe de François I^{er} » créé par les élèves et enseignants du conservatoire, la mise en sécurité des berges de la baignade de Vindelle, la navette cœur d'agglomération, la mise en accessibilité des quais de bus.

I STRUCTURES ENFANCE JEUNESSE

« Mon centre de loisirs est une École d'Art » : 24 places supplémentaires à l'ALVÉOLE suite à un projet avec l'École d'Art.

Les directions de la Culture et de la Cohésion sociale de GrandAngoulême proposent depuis mai 2024 un projet d'éducation artistique commun, à Dirac, associant aussi les structures de proximité et les habitants.

Ce nouveau projet pédagogique, pensé par l'école d'Art et Alvéole, nommé « Mon centre de loisirs est une École d'Art », imagine un espace d'accueil supplémentaire sous forme d'ateliers artistiques au sein du Grand Atelier de l'École d'Art à Dirac.

Il émane d'une problématique d'accueil restreint au centre de loisirs, que les acteurs du projet ont su transformer en une opportunité de croiser les compétences et les locaux.

//CENTRE DE LOISIRS

CHIFFRES CLÉS



24

enfants supplémentaires de 9-11 ans, accueillis mercredis + vacances scolaires dans le Grand Atelier de l'école d'Art à Dirac



7

workshops artistiques dispensés aux enfants depuis mai 2024

I COORDINATION ENFANCE JEUNESSE

Vivre et grandir à GrandAngoulême : la Convention territoriale Globale 2025-2029, un plan d'action partagé pour les familles

Avec ses 30 fiches actions très opérationnelles, cette convention entre les collectivités et l'État a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des familles et de répondre aux défis sociaux du territoire, dans différents domaines que sont la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits, la mobilité, la santé et l'habitat.

//CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2025-2029

Un Fonds de concours « Petite enfance » pour soutenir l'offre d'accueil des 0-3 ans sur le territoire

Face à un secteur de plus en plus en tension, GrandAngoulême a souhaité créer un fonds de concours Petite Enfance pour soutenir ses communes et les familles du territoire, au titre de l'égalité de service et de l'attractivité. Son principal objectif est de permettre de créer ou de maintenir des places d'accueil sur le territoire communautaire.

Un fonds de concours a été versé en 2024 par GrandAngoulême, à la commune de Ruelle-sur-Touvre.

//FONDS DE CONCOURS

GRANDANGOULÊME HABITAT DÉMÉNAGE ET ÉTEND SES MISSIONS !

Ouvert en 2022, GrandAngoulême Habitat propose aux usagers du territoire un guichet unique labellisé France Rénov pour tout projet d'amélioration de l'habitat. Agréé « Mon Accompagnateur Rénov » le service permet de proposer un accompagnement complet avec la réalisation en régie d'audits énergétiques, scénarios de travaux et dépôt des dossiers auprès de l'Anah.

//FRANCE RÉNOV

ACCOMPAGNER ET FACILITER LE PARCOURS DU DEMANDEUR DE LOGEMENT SOCIAL

En juin 2024, GrandAngoulême a adopté son Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des demandeurs (PPGDID) de logements sociaux 2024-2030. L'ambition de ce plan est d'améliorer le parcours du demandeur, et le rendre plus acteur de sa recherche. Il apporte aussi plus de transparence et d'équité dans le processus d'attribution. GrandAngoulême pilote la démarche en s'appuyant sur les 38 communes et coordonne un réseau dense d'acteurs du logement social.

//LOGEMENT SOCIAL

LE DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT PUBLIC : UNE PRIORITÉ DU PLAN LOCAL DE L'HABITAT

Cette année encore, GrandAngoulême soutient le développement du parc social sur les communes en adéquation avec les priorités fixées dans le PLH : loi SRU, reconquête des centralités et des logements vacants et accompagnement des publics les plus fragiles.

//LOGEMENT PUBLIC

CHIFFRES CLÉS



111

logements publics financés en 2024



640 800 €

de subvention pour un investissement total de 18,8 M d'€

// Opération de Renouvellement Urbain

// Cohésion sociale

// Égalité femme/homme

LE DÉPLOIEMENT DE L'ORU FAIT FACE AUX CRISES ET SE POURSUIT

L'année 2024 est marquée par la fin de la mission du pôle d'appui opérationnel de l'ANRU et la validation de la nouvelle programmation urbaine de Bel Air – Grand Font par le Comité d'Engagement de l'Agence du 8 juillet 2024. Ce dernier a validé le projet urbain et donné son accord pour redéployer 100 % des subventions ANRU, soit presque 12 millions d'euros. Concernant l'Étang des Moines, GrandAngoulême a pu fêter la fin des travaux de réhabilitation des 111 logements des bâtiments ABC et le lancement de ceux concernant l'aménagement de l'Espace Saint-Jean et la liaison douce Nord-Sud.

//ORU

CHIFFRES CLÉS



62 %
des opérations sont
engagées en 2024



12 millions d'euros
de subventions ANRU
redéployées au profit du quartier
de Bel Air – Grand Font

3 ENJEUX POUR UN NOUVEAU CONTRAT DE VILLE 2024-2030

Le contrat de ville de GrandAngoulême a été signé le 27 novembre 2024 avec le préfet de la Charente, les mairies d'Angoulême, de Soyaux, de La Couronne et tous les partenaires institutionnels pour agir en faveur des 5 quartiers d'habitat social les plus fragiles de l'agglomération. Le contrat de ville se déploiera avec 3 grands enjeux : les transitions écologiques, l'égalité femme/homme et la participation citoyenne.

//CONTRAT DE VILLE

UNE NOUVELLE FORMULE DE DIALOGUE : LES TABLES CITOYENNES

Rendez-vous conviviaux autour d'un buffet à partager entre élus municipaux et habitants pour écouter, informer, échanger et initier des actions, sur des thématiques précises. En 2024, les Tables Citoyennes ont traité du tri sélectif des déchets.

//TABLES CITOYENNES

LA MÉDIATION SOCIALE, C'EST REPARTI POUR 4 ANS

GrandAngoulême a renouvelé la convention de partenariat avec l'association de médiation OMEGA pour assurer des missions de médiation sociale et interculturelle sur les 38 communes de l'agglomération. Elle prendra effet sur la période 2025 à 2028.

//MÉDIATION SOCIALE

LE DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF « DEMANDEZ ANGELA »

« Demandez Angela » est un réseau de commerçants et d'acteurs visant à lutter contre le harcèlement de rue en permettant aux victimes de trouver des lieux sûrs. L'année 2024 a marqué le déploiement du dispositif auprès de nouveaux commerçants et un élargissement de la démarche à d'autres partenaires (la CPAM, la CAF, Charente Libre) et aux 7 Établissements Recevant du Public du Sport et de la Culture de GrandAngoulême (la Nef, l'Alpha, l'École d'Art, le Conservatoire, Le Pays d'art et d'histoire, le Stade d'athlétisme, soit plus de 100 agents sensibilisés au dispositif). En 2025, le personnel des équipements enfance-jeunesse de GrandAngoulême et les ERP d'Angoulême et de La Couronne vont également adhérer au dispositif.

//« DEMANDEZ ANGELA »





PANIER JEUNES POUSSES : DES PANIERS BIO POUR LES FUTURS PARENTS, ACCOMPAGNÉS D'ATELIERS DE SENSIBILISATION

L'agglomération a lancé en juin 2024 l'expérimentation Panier Jeunes Pousses, qui a permis à 130 femmes enceintes de l'agglomération de bénéficier de paniers de légumes bio chaque semaine et d'ateliers de sensibilisation à la santé et à l'alimentation. En 6 mois, 1 775 paniers ont été remis sur les 6 points de livraison et une vingtaine d'ateliers santé et d'ateliers cuisine ont été organisés pour les bénéficiaires.

Ce projet a été mené en transversalité par les services santé, agriculture/alimentation et politique de la ville mais également avec de multiples partenaires dont le centre hospitalier et le centre clinique, les jardins d'Isis, esprit culinaire, et l'association Paysans Charente Bio. Ce dispositif a pour ambition première la lutte contre les perturbateurs endocriniens pendant cette période si cruciale, en améliorant les connaissances et en favorisant les changements de pratiques. Il permet également d'accompagner de nouvelles habitudes alimentaires et de soutenir la filière locale de maraîchage en agriculture biologique.

CHIFFRES CLÉS



130
bénéficiaires



1 775
paniers livrés



// Culture et équipements culturels



PORTER LA CULTURE AU PLUS PRÈS DES HABITANTES ET HABITANTS

Dans le cadre du projet de développement culturel de l'agglomération, GrandAngoulême déploie des dispositifs de proximité au cœur des 38 communes.

Le Sentier métropolitain de GrandAngoulême se crée à travers 13 repérages collectifs, des ateliers menés dans chacune des 38 communes, 29 projets artistiques produits et une journée de présentation publique le 1^{er} juin 2024. L'inauguration a eu lieu les 17 et 18 mai 2025.

Une politique de diffusion tournée vers le territoire est mise en place chaque année, à travers Les Soirs Bleus auxquels les 38 communes ont participé lors de 72 représentations. GrandAngoulême renforce ce dispositif en prolongeant la présence d'artistes sur le territoire à travers un nouveau programme de résidences artistiques de proximité.

//CULTURE

LE LABEL « PAYS D'ART ET D'HISTOIRE » A ÉTÉ RENOUVELÉ ET ÉTENDU AUX 38 COMMUNES !

Décerné pour 10 ans, le label est un outil au service de la collectivité. Il prend part activement à la réflexion sur la transformation et le développement durable du territoire en éclairant les projets d'une dimension historique et patrimoniale. Il favorise la participation citoyenne en expliquant aux habitants les programmes structurants et sensibilise tous les publics à l'architecture et au cadre de vie, à travers de nombreuses actions mises en place chaque année.

//PATRIMOINE

CHIFFRES CLÉS

2 150 
jeunes provenant de 60 structures
ont bénéficié des parcours
d'éducation artistique et culturelle.

18 850 
adhérents actifs à l'Alpha

24 750 
spectateurs de tous âges
ont assisté aux Soirs bleus

524 
élèves à l'École d'Art

18 183 
bénéficiaires
ont participé aux rendez-vous
du PAH sur 31 communes

1 200 
spectateurs sur 6 spectacles
du conservatoire

// Culture et équipements culturels



L'ALPHA, UNE MÉDIATHÈQUE VIVANTE, ACCUEILLANTE, PLEINE DE RESSOURCES

En 2024, l'Alpha a accueilli une programmation culturelle riche de plus de 200 animations culturelles parmi lesquelles le festival « Petites Oreilles en Goguette » pour les 0-5 ans, un cycle dédié à l'intelligence artificielle, un mois du « zéro déchet », et l'événement festif de rentrée : « l'Alphabulleuse ».

L'Alpha coordonne le réseau de lecture publique composé de 18 bibliothèques, pour lequel a été lancé avec le ministère de la culture un Contrat Territoire-Lecture afin de renforcer la cohérence et la visibilité de l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire communautaire.

//ALPHA

L'ÉCOLE D'ART : ART ET TERRITOIRE, UN LIEN VIVANT

L'École d'Art offre sur ses 3 sites des espaces d'expression autour de la création contemporaine : petite enfance, jeune public, étudiants de la classe préparatoire, pratiques amateurs se rencontrent dans les ateliers, pour une culture rendue accessible à tous. À travers leur thématique annuelle et des artistes invités, les projets de l'école s'inscrivent dans l'espace public et s'appuient sur l'histoire locale pour renforcer l'appropriation du territoire par les habitants. Le « Summer Programm » accueille pendant l'été de jeunes artistes en résidence et favorise les interactions avec les habitants à Basseau tout en brisant les barrières sociales, culturelles et générationnelles.

//ÉCOLE D'ART

« LE SONGE DE FRANÇOIS I^{er} », UN PROJET EMBLÉMATIQUE

Le « Songe de François I^{er} » a été en 2024 un vaste projet d'action culturelle à l'occasion du 500^e anniversaire de la découverte de la baie de New-York, le 17 avril 1524, par l'explorateur Giovanni de Verrazzano.

Ce projet a permis de réaliser un Parcours d'Éducation artistique et culturelle auquel deux classes de CM2 du territoire ont participé, avec la représentation d'un bal Renaissance au château de Fléac et dans les salons de l'hôtel de ville d'Angoulême en juin 2024.

Il a mobilisé de nombreux départements du conservatoire avec d'autres concerts liés à la thématique tout au long de l'année.

//CONSERVATOIRE

LA NEF EN TRANSITION

Travaux de réhabilitation « Nef 3 »

L'année 2024 a été une année de travail préparatoire pour La Nef, qui entamera sa transformation pour une rénovation du bâtiment de plusieurs mois à partir de juin 2025. Ces travaux répondent à des enjeux professionnels (adapter le lieu pour y accueillir de formes de concerts plus complexes, le rendre plus modulable) mais aussi à l'objectif d'améliorer la qualité d'accueil et l'accessibilité des publics, des équipes et des artistes. En outre ces travaux s'inscrivent dans les défis plus globaux de la transition écologique.

Projet « Les Drôlesses Musiciennes »

Mené en 2021, l'étude « Les Drôlesses Musiciennes » a permis de poser un regard sur les carrières et parcours des musiciennes, de l'apprentissage à la professionnalisation. Après la réflexion, l'action ! En 2024, La Nef a présenté 32 conférences débats auprès de différents publics, organisé 3 cafés des musiciennes (temps de parole de 2 h en non-mixité choisie), et étendu ce format à un rendez-vous réservé aux lycéennes, avec des ateliers de découverte de la pratique instrumentale.

//LA NEF

// Tourisme, fleuve & baignade

LA MAISON DU TOURISME, UNE VITRINE IDENTITAIRE DE LA PROMOTION DU TERRITOIRE

L'année 2024 était consacrée au lancement des études pour la réhabilitation du 71 bis rue Hergé, à Angoulême, en Maison du Tourisme dans la perspective du démarrage des travaux en avril 2025. Cette future maison du tourisme, lieu hybride et innovant en cœur d'agglomération, visera à valoriser les offres emblématiques du territoire : image/BD, patrimoine, slow tourisme, fleuve, métiers d'art, paysages, randonnées... Elle favorisera l'organisation d'expositions et d'événements liés aux principaux rendez-vous culturels et à la valorisation des savoir-faire du territoire.

//TOURISME

LA RANDONNÉE, LEVIER D'ATTRACTIVITÉ ET DE COHÉSION TERRITORIALE

En 2024, GrandAngoulême a internalisé la mission de développement de la randonnée, conformément aux orientations de son schéma directeur de la randonnée. Cette démarche englobe la création des circuits, leur balisage ainsi que leur valorisation auprès du public. Elle s'est traduite par la conception et l'édition de 9 nouvelles fiches de randonnées (Asnières, Puymoyen, Sireuil, Saint-Saturnin, Vindelle, Jauldes, Roulet-Saint-Estèphe) renforçant l'attractivité du territoire.

//RANDONNÉE

CHIFFRES CLÉS



26 034

nuitées au camping du plan d'eau
(+27 % / 2023)



535 000 €

de taxe de séjour collectée



487 000

nuitées touristiques enregistrées



1 494

baigneurs à la baignade de Vindelle
(ouverture au 29/07 à la fin des travaux)

5 684

baigneurs à la baignade de Marsac

16 540

baigneurs au Plan d'eau de Saint-Yreix

AMÉNAGEMENT DE PORT L'HOUMEAU : LANCEMENT D'UN PROJET STRUCTURANT

En 2024, GrandAngoulême a engagé les études de conception pour l'aménagement du Port de l'Houmeau. Ce projet structurant vise à équiper le port de nouveaux services : capitainerie, aire de carénage, parking, cale de mise à l'eau... Ces aménagements s'inscrivent dans une stratégie de mise en valeur du fleuve en vue d'un démarrage des travaux en 2025.

//PORT L'HOUMEAU

BAGNADE URBAINE, UN PROJET ALLIANT SÉCURITÉ ET ATTRACTIVITÉ

En 2024, GrandAngoulême a lancé une étude de faisabilité pour vérifier les conditions réglementaires et techniques d'une baignade urbaine sur le site de Bourguine, à Angoulême. Ce projet vise à renforcer l'attractivité du territoire tout en sécurisant la pratique de la baignade dans le fleuve en cœur de ville. Il s'inscrit dans une volonté de réappropriation du fleuve par les habitants avec une livraison de l'étude en 2025.

//BAGNADE URBAINE

BAGNADE DE VINDELLE, RÉAMÉNAGEMENT DES BERGES

En 2024, GrandAngoulême a réalisé des travaux de réaménagement des berges de la baignade de Vindelle dans le but d'améliorer la sécurité et la qualité générale du site.

//BAGNADE DE VINDELLE



// Sport et équipements sportifs

CHIFFRES CLÉS



644

équipements recensés



18,8 %

de la population du territoire licenciée



736 309

euros de travaux réalisés à Nautilus en 2024



I STADE D'ATHLÉTISME



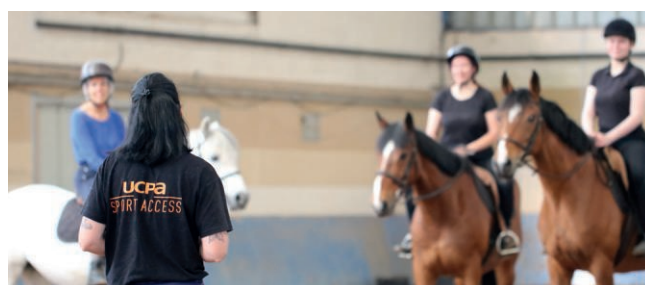
Retour à une utilisation optimale de l'équipement

I GYMNASSE DE DIRAC



Équipement de proximité destiné à une utilisation locale

I CENTRE ÉQUESTRE



Au centre équestre GrandAngoulême, chacun trouve la formule qui convient à son âge et à ses envies

RÉALISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE GRANDANGOULÊME

Le schéma directeur des équipements sportifs et de la politique sportive est un document cadre politique qui a pour ambition de fixer la feuille de route de l'Agglomération, de ses communes et de ses partenaires, en matière de sport à horizon 10 ans.

Il fixe 4 grandes orientations politiques :

- Affirmer le dynamisme de l'agglomération par la construction et la gestion d'équipements d'intérêt communautaire et par le soutien aux clubs de haut-niveau ;
- Renforcer l'accès aux pratiques physiques et sportives sur le territoire ;
- Affirmer l'identité du territoire à travers une politique des sports de nature et de la randonnée ;
- Permettre à chaque enfant d'acquérir des savoirs : nager, rouler à vélo et monter à cheval.

Il s'articule autour de 3 enjeux principaux que sont le rayonnement, le développement et la solidarité.

// POLITIQUE SPORTIVE

NAUTILIS : CURE DE JOUVENCE APRÈS 22 ANS D'OUVERTURE !

L'année 2024 a été marquée par le début d'une série de gros travaux de réhabilitation à venir sur Nautilus. Suite aux casses des canalisations durant l'été 2023, l'intégralité des réseaux hydrauliques de Nautilus (en amont des bâches tampon) ont été refaits à neuf entre avril et septembre 2024. De plus, l'intégralité des armoires électriques et automates des sous-stations ont également été changés ainsi que la masse filtrante et toutes les pompes de filtration des bassins extérieurs. Un programme de travaux a été voté pour les années à venir.

// NAUTILIS



Un territoire qui lutte contre le changement climatique

UN PLAN CLIMAT POUR PILOTER NOS ACTIONS

Pour contenir le changement climatique, il est nécessaire d'atteindre la neutralité carbone à l'échelle planétaire. En France, le réchauffement moyen atteint déjà +1,7°C (données 2023), avec des effets de plus en plus marqués sur les territoires.

Les collectivités ont un rôle central pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcer la résilience des territoires face aux impacts du changement climatique. Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de GrandAngoulême, arrêté en septembre 2024 dans le cadre de la démarche Cartéclima, vise à structurer cette action collective sur notre territoire.

Les objectifs stratégiques du Plan Climat de GrandAngoulême

Le PCAET fixe des cibles claires à horizon 2030 et 2050 :

- Réduire la consommation énergétique de 30 % en 2030 et de 50 % en 2050 par rapport à 2010,
- Développer les énergies renouvelables pour couvrir 34 % des besoins en 2030 et 94 % en 2050,
- Faire de la nature notre meilleure alliée pour capter davantage de carbone et nous adapter aux changements climatiques,
- Accompagner la transition culturelle et sociétale vers un modèle neutre en carbone.

Un plan d'actions structuré en 7 priorités

- 1. La rénovation performante du bâti :** Accélérer la rénovation énergétique des logements et des bâtiments publics pour réduire la consommation énergétique.
- 2. La décarbonation des transports :** Développer les mobilités douces et collectives, favoriser l'électrification et la sobriété des déplacements.
- 3. Le développement des énergies renouvelables :** Favoriser l'implantation de projets locaux bénéficiant directement aux habitants.
- 4. La nature comme alliée face au changement climatique :** Renforcer la préservation des espaces naturels, favoriser les solutions fondées sur la nature.
- 5. La transition agricole et alimentaire :** Soutenir une agriculture locale, résiliente et bas carbone.
- 6. Une économie plus circulaire :** Encourager la prévention des déchets, le réemploi, le recyclage et l'économie de proximité.
- 7. Des moyens à la hauteur des enjeux :** Mobiliser les financements et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre ces actions.

Vers un territoire résilient et neutre en carbone

Le Plan Climat est une feuille de route collective visant à transformer les défis climatiques en opportunités pour un développement plus durable. L'implication de tous les acteurs – collectivités, entreprises, citoyens – est essentielle pour réussir cette transition et construire un avenir plus soutenable pour le Grand Angoulême.



LANCEMENT DE LA NAVETTE CŒUR D'AGGLO

Afin de faciliter l'accès au plateau d'Angoulême (liaison ville basse/ville haute) et compléter la desserte des rues commerçantes, de la Préfecture et de l'Hôtel du Département, GrandAngoulême a décidé de mettre en place deux navettes électriques gratuites à titre expérimental. Ces véhicules assurent deux circuits, l'un permettant de faire la liaison entre le quartier de l'image à Saint-Cybard et le cœur d'agglomération, l'autre de faire la liaison entre le quartier de l'Houmeau (dont l'Alpha) et le cœur d'agglomération.

//NAVETTE

POURSUITE DES AMÉNAGEMENTS DU BHNS (PHASE 2)

Pour améliorer l'attractivité et l'accessibilité du réseau möbius, GrandAngoulême a aménagé une station Bus à Haut Niveau de Service, au mois de septembre 2024, dans le cœur de l'agglomération : la station « Hôtel de ville-Banque de France ».

Trois enjeux principaux ont été pris en compte dans cet aménagement : la mise en accessibilité au public, la sécurisation des circulations urbaines et l'intégration de la station dans un site patrimonial classé.

//BHNS

CHIFFRES CLÉS



895

vélos möbius à la location



275

primes d'aide à l'achat de vélo
accordées aux habitants de toute
l'agglomération



// Biodiversité, énergie & agriculture



UNE BIODIVERSITÉ RICHE MIEUX CONNUE, MIEUX PROTÉGÉE, MIEUX PARTAGÉE

La Trame Verte et Bleue a été mise à jour dans le SCOT-AEC et dans le PLUI-M, ce qui permettra de protéger plus d'éléments du paysage : des espaces boisés, des milieux humides, des pelouses sèches, mais aussi des haies et arbres isolés.

GrandAngoulême a mis en place pour la première fois en 2024 un règlement d'intervention « biodiversité » pour faciliter le financement des projets des communes et acteurs locaux en faveur de la nature.

Depuis de nombreuses années, GrandAngoulême finance des programmes d'éducation à l'environnement dans les écoles. En 2024, ces programmes ont permis de toucher 106 classes et 2 400 élèves. Pour toucher un autre public, GrandAngoulême a également renforcé ses animations biodiversité dans les communes du territoire, et partagé les résultats de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale finalisé.

//BIODIVERSITÉ

MAÎTRISE DE LA DEMANDE ET DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En 2024, GrandAngoulême a renforcé son action en faveur de la transition énergétique. Un partenariat avec Enercoop a permis de lancer une grappe de petits parcs photovoltaïques (3 MWc) et d'entrer au capital de la coopérative. Une convention avec l'ADEME soutient un projet d'écosystème hydrogène pour la mobilité lourde. Le service Énergie a mené diverses actions : groupement d'achat via GRAP, étude sur les bornes de recharge, et 25 000 € valorisés en CEE via le Conseil en Énergie Partagée.

//ÉNERGIES

UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) LABELLISÉ NIVEAU 2

Le PAT de GrandAngoulême a été labellisé de niveau 2 par la Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, ce qui souligne son caractère opérationnel. Cette reconnaissance lui a permis de solliciter des subventions pour financer l'ingénierie du service et définir des indicateurs de suivi encourageant la transversalité avec les autres feuilles de route de l'agglomération.

//AGRICULTURE

CHIFFRES CLÉS

121 000 € 
alloués pour les projets
biodiversité des communes
et des associations locales

29 
communes adhérentes
au Conseil en Énergie
Partagée

35 
animations biodiversité
organisées sur le territoire
en 2024

51 
étudiants de M1 (cursus
professeur des écoles)
sensibilisés à la thématique
de l'alimentation

// Tri, réduction et traitement des déchets

// Grands projets urbains / Foncier / Friches



INVESTISSEMENTS RECORDS POUR LE TRI ET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

GrandAngoulême a équipé son territoire d'outils pour la gestion des déchets alimentaires (bornes à bio-déchets, composteurs collectifs) et collecte tous les 15 jours à partir du 1^{er} janvier 2025.

Calitom et GrandAngoulême ont achevé la rénovation du futur « Plan B », lieu partagé pour l'accueil de quatre partenaires du réemploi.

GrandAngoulême a sollicité l'État (Fonds Vert de France Nation Verte) avec succès, et obtenu une subvention pour la mise en place de la collecte des déchets alimentaires.

// DÉCHETS

CARTÉCLIMA !

En 2024, deux étapes majeures ont rythmé la révision du SCOT-AEC et l'élaboration du PLUi-M.

Le SCOT-AEC a été arrêté en septembre après plus de deux ans de concertation entre élus, habitants et acteurs du territoire. Les 38 communes et les Personnes Publiques Associées ont ensuite donné leur avis, en cours d'analyse avant l'approbation prévue en juillet 2025. Le même jour, les élus ont débattu du PADD du PLUi-M, travaillé en amont dans chaque commune.

Les services de GrandAngoulême, en lien étroit avec les communes et partenaires, ont poursuivi la rédaction du PLUi-M : règles d'aménagement, zones constructibles, préservation de l'environnement, actions de mobilité, etc.

// CARTÉCLIMA

CHIFFRES CLÉS



809 000 €

de subventions obtenues grâce au Fonds Vert « Biodéchets » de l'État



158

kg/hab/an ratio de production d'OMR (bac noir) : GA passe sous la barre des 160 kg pour la première fois



560

bornes à déchets alimentaires disponibles sur GA fin 2024.



17

avis de Personnes Publiques Associées sur le SCOT-AEC arrêté



11

Comités de Pilotage en 2024



I L'EAU

GrandAngoulême veille à la qualité de l'eau potable via un suivi quotidien et un programme de modernisation des réseaux. En 2024, l'usine du Pontil a été inaugurée. Des actions sont menées pour protéger les sources de la Touvre, avec une étude inter-départementale. Le PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux) progresse sur plusieurs secteurs, tout comme le Schéma directeur. Des travaux de renouvellement de canalisations sont réalisés à Champniers, Plassac-Rouffiac et Claix.

//EAU POTABLE

CHIFFRES CLÉS



8,36

millions de m³ de ressources prélevées



569 ml

de canalisations renouvelées et créées,
avec 65 branchements



// L'assainissement, // GEMAPI & eaux pluviales

I L'ASSAINISSEMENT

GrandAngoulême a révisé son Schéma Directeur Assainissement (2018-2022) pour intégrer des critères énergétiques et environnementaux. Une nouvelle lecture du schéma a été réalisée avec Charente Eaux. L'évolution des conclusions a conduit à la préparation d'un nouveau zonage. En parallèle, des travaux ont été menés : extension des canalisations à Champniers, réhabilitation des réseaux à Angoulême, Saint-Michel, Asnières et Soyaux, et amélioration de l'aération de la station d'épuration d'Angoulême.

//ASSAINISSEMENT

I GEMAPI & EAUX PLUVIALES

Avec des enjeux eau toujours plus prégnants, GrandAngoulême étoffe ce volet dans Cartéclima, suit sur 14 bassins versants les plans de gestion des syndicats GEMAPI et recense les zones humides du territoire. Un inventaire du patrimoine eaux pluviales est en cours et des travaux sont réalisés sur Angoulême et Champniers. Sont étudiés pour certains avis d'urbanisme le risque inondation et la gestion des eaux pluviales. L'agglomération participe au PAPI Charente et aux PPRI (Charente, Anguienne).

//GEMAPI & EAUX PLUVIALES

CHIFFRES CLÉS



25

stations d'épuration pour l'assainissement collectif pour une capacité totale de 181 200 Equivalent-Habitant (EH)



227

postes de refoulement des eaux usées



800 km

de réseau d'eaux usées



+ de 20

dossiers d'urbanisme étudiés pour avis technique « ruissellement/inondation »

Un territoire qui crée des emplois

GrandAngoulême poursuit sa politique volontariste en faveur du développement économique, avec pour objectif de favoriser la création d'activités, l'emploi local et l'attractivité du territoire.

L'accompagnement des très petites entreprises, de l'entrepreneuriat et de l'innovation constitue un axe structurant de cette action, avec des dispositifs adaptés aux besoins des porteurs de projets et jeunes entreprises, comme ADEL-TPE.

Parallèlement, une nouvelle stratégie de promotion des savoir-faire territoriaux permet de valoriser les filières locales et de renforcer leur visibilité à l'échelle régionale et nationale.

La redynamisation du commerce de proximité est également au cœur des priorités, avec la mise en place du Pack Commerce, un outil opérationnel pour soutenir l'installation et la pérennisation des activités commerciales dans les centralités urbaines et rurales.

L'économie sociale et solidaire (ESS) bénéficie d'un appui renforcé, notamment à travers la réalisation d'une cartographie exhaustive de ses acteurs, destinée à mieux structurer l'écosystème et à encourager les synergies.

En parallèle, GrandAngoulême poursuit ses efforts pour faciliter l'installation d'entreprises via un accompagnement global du parcours foncier, en lien avec les enjeux de planification et de sobriété foncière.

L'ensemble de ces actions participe pleinement à renforcer l'attractivité de GrandAngoulême et à faire du territoire un espace propice à l'implantation de nouvelles entreprises et à la création d'emplois durables.





// Entrepreneuriat & innovation

// Marketing territorial

DISPOSITIF CITÉSLAB DE GRANDANGOULÊME

CitésLab a pour objectif de soutenir l'entrepreneuriat dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). Le dispositif vient faciliter l'accès des habitants des QPV aux outils et connaissances pour entreprendre : 5 permanences en QPV, 4 ateliers mensuels ouverts à tous, 3 événements phares. En 2024, Citéslab a accompagné 94 porteurs de projets dont 51 % issus des QPV.

//CITÉSLAB

ACCOMPAGNEMENT DES TRÈS PETITES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

GrandAngoulême soutient la création, reprise et développement d'entreprises via « Les aides Coup de pouce TPE », « Coup de pouce TPE Façades » et « l'Aide à l'Immobilier Commerce » afin de favoriser l'installation des entreprises en centralités, lutter contre la vacance commerciale, apporter un service de proximité à la population.

En 2024, GrandAngoulême a accompagné 33 projets d'investissements pour **142 920 €** de subventions sur 17 communes du territoire.

//TRÈS PETITES ENTREPRISES

ENTREPRENEURIAT AU FÉMININ

Le programme L(Créent) a pour objectif d'aider à confirmer le potentiel entrepreneurial des porteuses de projet, de valider a priori le potentiel et la faisabilité de l'idée des participantes, de permettre aux entrepreneures déjà immatriculées de revisiter leur modèle économique pour atteindre leurs objectifs, de donner envie et légitimité aux entrepreneures pour voir plus grand et leur permettre de bénéficier de retours d'expérience d'autres entrepreneures.

//PROGRAMME L(CRÉENT)

INTENSÉMENT ANGOULÊME !

Dans une dynamique de valorisation du territoire, GrandAngoulême a déployé une nouvelle stratégie de promotion des savoir-faire territoriaux, notamment grâce à la création de vidéos d'entreprises, de la création du Moi(s) local et de son popup store, dans le but de promouvoir la consommation de produits locaux, et enfin, d'une newsletter professionnelle.

Afin de dynamiser le commerce, le pack commerce a été élaboré en 2024. Regorgeant de conseils stratégiques, il répond également aux problématiques auxquelles les commerçants font face. Il permet aussi de bénéficier d'aides financières.

Pour rendre le territoire plus attractif, un film de promotion du territoire, « Intensément Angoulême », a été créé, et la politique d'attractivité des talents s'est intensifiée : développement du pack talents, salon Nouvelle Vie Pro, salon de l'étudiant à Bordeaux, week-ends découverte du territoire.

//MARKETING

CHIFFRES CLÉS



14
participantes à L(Créent)



50
heures d'ateliers collectifs
L(Créent) animés en présentiel



35
entreprises accompagnées
dans le cadre du pack talents



+ 154 000
vues des vidéos de savoir-faire
sur Instagram

// Économie Sociale et Solidaire (ESS), emploi, insertion, formation & enseignement supérieur



I PROMOUVOIR L'ESS

Une campagne d'abondement participatif avec effet multiplicateur des dons citoyens par GrandAngoulême, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Crédit Agricole, a été menée pour la première fois : 195 contributeurs pour 4 projets avec 32 365 € collectés ! Une réussite !

Une cartographie des acteurs de l'ESS du territoire est désormais disponible sur le site internet de GrandAngoulême. Besoin de commander des prestations (entretien, peinture, livraison...), de solliciter des acteurs du réemploi, de trouver des denrées alimentaires en proximité... ? Allez voir !

//ESS



POURSUIVRE LE SOUTIEN À LA VIE ÉTUDIANTE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les faits marquants de 2024 :

- Le cofinancement avec le Conseil Départemental d'un poste de chargée de mission « Vie étudiante – animation SLESRI » initié depuis septembre 2023
- La valorisation de l'offre de formation locale en finançant un stand collectif « Étudier à Angoulême » au Salon de l'Étudiant de Bordeaux (depuis 2018).
- Le Copilotage du dispositif CLEE (Comité Local École Entreprise) aux côtés de l'Académie de Poitiers visant à être un levier pour développer et pérenniser les partenariats entre l'éducation nationale et le monde économique.

//VIE ÉTUDIANTE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CHIFFRES CLÉS



25 %

d'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi accompagnés par le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)



3 100

étudiants ont participé à l'ensemble des actions proposées par plus de 30 acteurs de la vie étudiante dans le cadre de l'Angou'Mois Étudiant

// Les parcours foncier et immobilier des entreprises

VENTE DU BÂTIMENT « SANIFIRST » (GOND-PONTOUVRE)

La vente du bâtiment à SOFLUX, spécialisé dans l'électricité et le génie climatique dans le bâtiment, vise à accompagner le groupe dans sa stratégie de regroupement d'activités autour de son site principal dans la ZI 3 à Gond-Pontouvre (délibération du 19 décembre 2024).

//FONCIER

POSE DE PREMIÈRE PIERRE

- **HERMÈS sur la ZA Bel-Air le 5 avril 2024.**

Sur un terrain de 41 749 m², construction d'un atelier de maroquinerie de 6 700 m² dont la livraison est prévue en juillet 2025.



- **AEVA sur la ZA EURATLANTIC le 28 octobre 2024.**

Sur un terrain de 15 809 m² (Saint-Yrieix), construction d'un bâtiment de 3 477 m² pour une activité de fabrication de matériels électroniques pour l'aéronautique (SAFRAN à 60 %) dont la livraison est prévue en juillet 2025.

//POSE DE PREMIÈRE PIERRE

TRANSFERT D'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AMBC SUR LA ZI DE ROULLET-SAINT-ESTÈPHE

La société AMBC, dont l'activité principale est la fabrication d'ouvrage traditionnel et contemporain de menuiserie, a transféré son activité dans la ZI du Plessis sur la commune de Roulet car les locaux qu'elle occupait ne permettaient plus d'assurer la croissance de l'entreprise.

GrandAngoulême a accompagné financièrement le projet en octroyant une subvention dans le cadre du dispositif « Aide à l'immobilier d'entreprises ».

Ce projet de développement permettra le recrutement de 5 salariés au cours des 3 prochaines années.

//TRANSFERT D'ACTIVITÉ

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

GrandAngoulême agit pour le développement économique et durable du territoire. Le 5 juin 2024, elle a acquis la friche AZURA à Mornac (3,2 ha) pour redynamiser la zone de la Braconne.

L'extension du parc d'activités Euratlantic 3 a été inaugurée le 28 mai, avec 14 lots disponibles.

Le site de l'ex-SNPE, labellisé « site clé en main France 2030 », devient un espace stratégique de réindustrialisation et de préservation environnementale. Avec plus de 170 ha, sa maîtrise foncière publique, portée avec l'Etablissement Public Foncier régional, permettra une gestion équilibrée entre industrie, biodiversité et patrimoine.

//OFFRE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

CHIFFRES CLÉS



23

demandes de renseignements pour une recherche de terrains sur le territoire représentant 293 283 m²



53

demandes de recherches de locaux reçues représentant 37 877 m²



GRANDANGOULÊME ENCOURAGE LA CONSOMMATION LOCALE ET CONSOLIDE SON ARMATURE TERRITORIALE

En novembre GrandAngoulême a porté la démarche « le moi(s) local » comprenant :

- une opération de communication avec un kit à destination des commerçants (stickers et affiches) et une campagne de communication multicanale ;
- l'ouverture d'une boutique éphémère à Angoulême offrant un espace pédagogique sur le consommer local, un espace boutique où 50 commerçants et artisans proposaient plus de 350 produits locaux (alimentation, cosmétique, décoration, spiritueux...) ainsi que des animations.

En 2024, GrandAngoulême a validé l'extension de l'ORT multisites afin de lutter contre la dévitalisation des centres bourgs.

//COMMERCE

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE POUR LES PARTICULIERS

Le déploiement est différencié suivant les communes.

- Orange déploie sur la zone Appel à Manifestation d'Intérêt (16 communes de l'ex Agglomération sauf Mornac) : 71 596 locaux à raccorder, 93,6 % raccordables, passage au raccordement à la demande en mai 2024.
- Charente Numérique déploie sur une partie des 23 autres communes, en secteur diffus : 9 693 locaux à raccorder, 99,9 % raccordables.
- Enfin, Orange assure le déploiement sur les zones restantes, suite au retrait de Charente Numérique. 17 communes sont concernées : 10 029 locaux à raccorder, 55,8 % raccordables.

//FIBRE ET HAUT DÉBIT



CHIFFRES CLÉS



7 000

visiteurs à la boutique éphémère



5

nouvelles communes ont rejoint l'Opération de Revitalisation du Territoire multisites



86 %

des locaux d'habitation du territoire raccordables au 31 décembre 2024

// Partenariats financiers et coopérations internationales

GRANDANGOULÊME TOUJOURS ACTIVE À L'INTERNATIONAL ET AUPRÈS DES FINANCEURS

Dans un objectif d'attractivité, mais aussi de soutien à ces politiques publiques de développement, GrandAngoulême agit à l'échelle européenne, internationale et nationale auprès des financeurs.

FEDER 2024 – 2020 : clôture de la programmation avec 7 508 956,53 € de FEDER perçus pour financer les investissements, tels que les Pôles d'échange multi modaux ou les navettes électriques Cœur d'agglomération.

Lancement de la programmation des Fonds européens territoriaux (FEDER/LEADER) en tant que structure porteuse du GAL (groupe d'action locale) de l'Angoumois : 4 200 346 € pour soutenir les projets locaux en faveur du tourisme, de la santé, des services publics.

//PARTENARIATS FINANCIERS

I KRYSALIDE



Le LIK (Laboratoire Immersif de Krysalide) accueille de nombreux événements liés à l'innovation.

I ESPACE CARAT

L'Espace Carat a accueilli 75 manifestations en 2024, dont le concert de Calogero qui a fait salle comble. ▶



CHIFFRES CLÉS

44 372 €



attribués aux associations porteuses d'actions européennes ou de solidarité internationale

168 214



visiteurs à l'espace Carat

132 551,76 €



de fond de concours attribués aux 28 communes de l'agglomération éligibles

250



jours d'occupation de l'espace Carat

75



manifestations à l'espace Carat

Des moyens pour agir

Pour assurer la mise en œuvre du projet d'agglomération, GrandAngoulême peut compter sur de multiples ressources :

1. Des ressources financières avec un budget de plus de 160 millions € qui proviennent notamment de la fiscalité levée sur le territoire (comme la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères ou la cotisation foncière des entreprises) ou transférée par l'État (une part de la TVA nationale).
2. Des ressources humaines avec un effectif de 785 agents communautaires qui exercent des métiers variés dans les domaines techniques, administratifs, sportifs, culturels ou éducatifs.
3. Un ensemble de services numériques sécurisés pour outiller les services et les usagers dans leurs besoins de services publics.

GrandAngoulême se veut responsable de ses ressources en ayant une gestion rigoureuse des deniers publics qui lui sont confiés et en adoptant des pratiques responsables et durables. 2024 a ainsi vu l'adoption du schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsable qui témoigne d'une profonde volonté de renforcer et d'accentuer la politique d'achat responsable de l'Agglomération.



RAPPORT FINANCIER 2024

Le rapport financier 2024 présenté ici consiste en une analyse des comptes administratifs consolidés des neuf budgets de l'agglomération, et s'apprécie sans considération des équilibres propres à chacun d'entre eux.

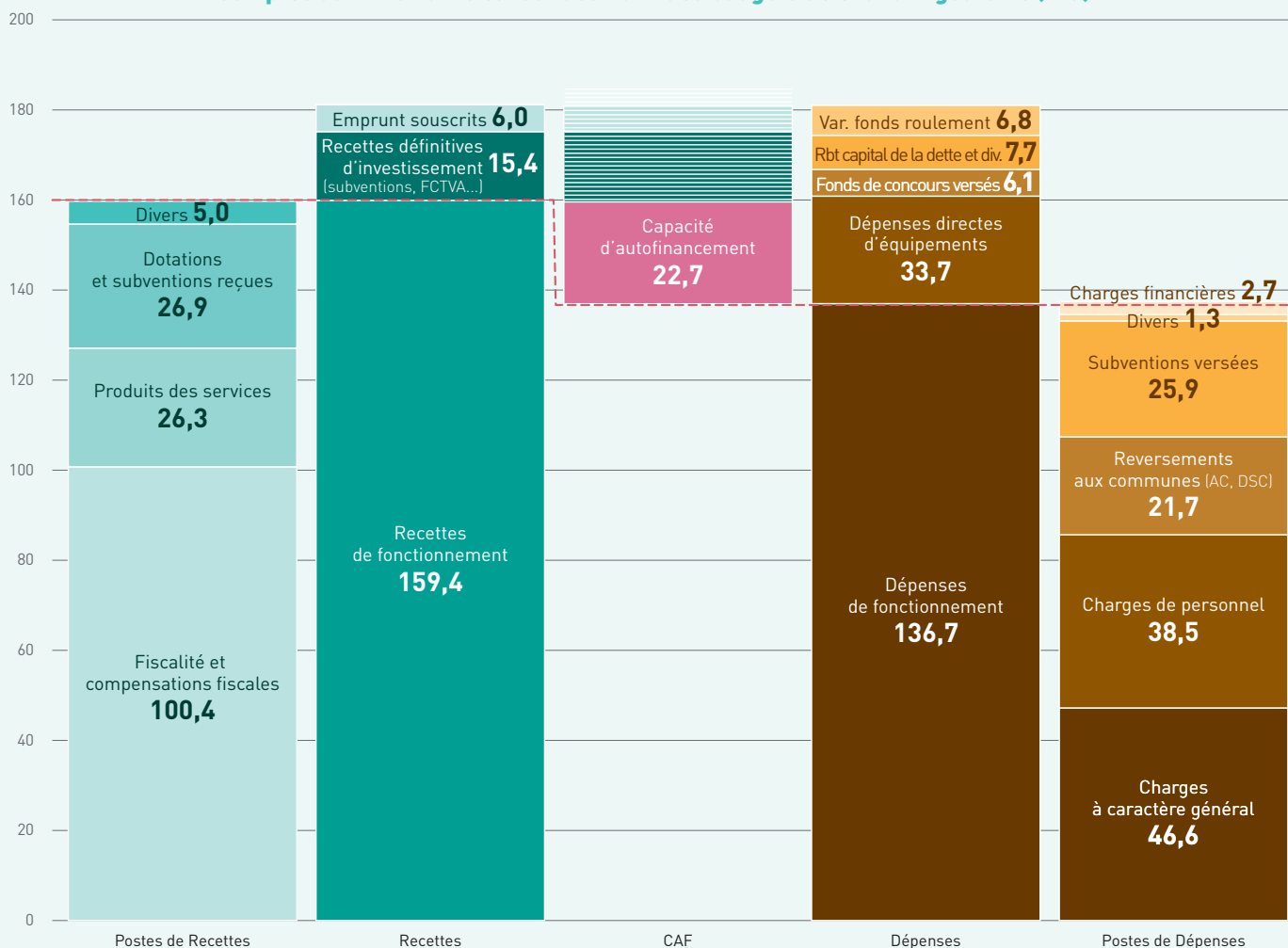
Les dépenses et recettes de l'agglomération sont réparties en deux sections :

- Une section de fonctionnement qui comprend 136,7 M€ de dépenses (attributions de compensations versées aux communes membres, subventions aux associations, charges de personnel, électricité, assurances, entretien...) et 159,4 M€ de recettes (dotations de l'État, fiscalité, produits des services...).
- Une section d'investissement qui comprend 23,6 M€ de travaux et acquisitions d'équipements (canalisations d'eau, achat de bennes à ordures ménagères...) ainsi que 6,1 M€ de subventions d'équipement versées à des tiers. Elle est financée grâce à la capacité d'autofinancement dégagée par la section de fonctionnement ainsi que par des subventions et par emprunts.

//FINANCES



Comptes administratifs consolidés 2024 des budgets de GrandAngoulême (M€)



NB : la consolidation des comptes indique que les flux croisés entre budgets ont été neutralisés et ne sont pas pris en compte dans les recettes et les dépenses.

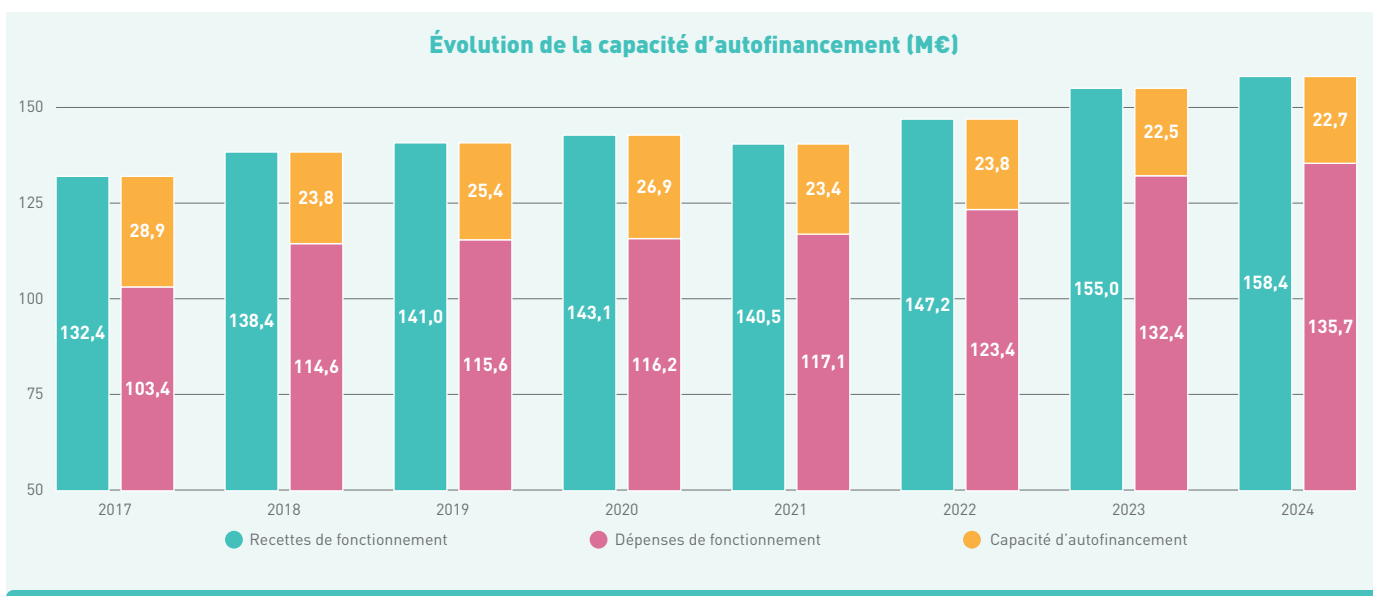
I LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Après une première année 2017 post-fusion, les recettes de l'agglomération se sont stabilisées autour de 140 M€ pendant 4 ans. Les années 2022 et 2023 ont ensuite vu une augmentation significative des recettes de l'ordre de 7 M€ par an, conséquence notable de la hausse de l'inflation et de son impact sur les recettes fiscales au travers de la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition. Cette accélération ne s'observe plus en 2024. À noter qu'il n'y a eu aucune évolution des taux d'imposition de GrandAngoulême depuis la fusion.

Le niveau d'inflation impacte également les différents postes de dépenses de l'agglomération, tant sur les charges à caractère général, que sur les subventions versées ou encore sur la masse salariale. L'accélération de l'inflation s'observe ainsi sur les dépenses 2022 et 2023, suivie d'un ralentissement en 2024.

Globalement, on observe une baisse d'environ 3 M€ de la capacité d'autofinancement sur la période, c'est-à-dire de l'écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, qui s'établissait à 26,3 M€ en moyenne de 2017 à 2020 et qui est depuis 2021 de l'ordre de 23,1 M€ par an. Cela traduit une dynamique de dépenses (+ 3,6 %) supérieure à celle des recettes (+ 2,6 %) sur la période.

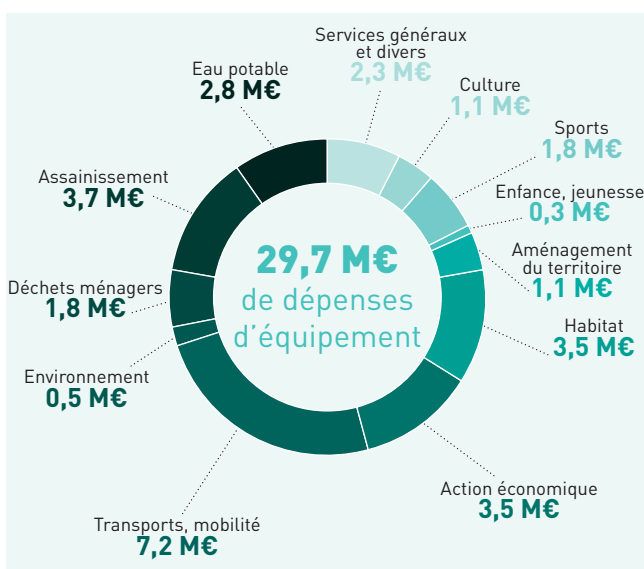
//LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



I LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

GrandAngoulême a réalisé 29,7 M€ de dépenses d'équipement en 2024. La présentation des dépenses d'équipement par compétence permet d'illustrer les différents champs d'intervention de l'agglomération.

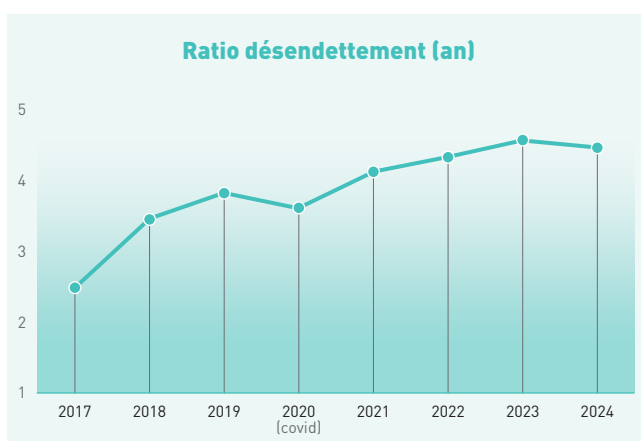
//LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT



I L'ENDETTEMENT

L'encours de dette de GrandAngoulême est d'environ 101 M€ et ne présente pas de risque. Si la capacité de désendettement de l'agglomération reste très satisfaisante à 4,5 années, sa durée a augmenté tendanciellement depuis 2017, avec néanmoins une légère baisse en 2024. Cela traduit la difficulté à corréler le niveau d'épargne brute à l'évolution de l'encours de dette sur la période.

//L'ENDETTEMENT



I FINANCES

La direction des Finances a intégré en 2024 une dimension de conseil de gestion tournée vers l'accompagnement des élus, directions et services dans la lecture et l'analyse de la situation financière des partenaires de GrandAngoulême.

Une année 2024 marquée par l'incertitude autour de l'élaboration de la loi de finances et du budget 2025

L'année 2024 a été marquée par le contexte d'incertitude et de contrainte entourant la préparation du budget 2025 dans une période d'amplification des déficits publics, de réductions des recettes des collectivités et de leur participation au redressement des comptes publics.

Le « dérapage » des comptes publics nationaux en 2024 a impacté directement les comptes de la communauté d'agglomération, avec une diminution conséquente de la recette de TVA versée en compensation de la disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Le budget annexe Camping a été clôturé au 31 décembre 2024 avec la cession à un acteur privé du camping du plan d'eau.

//FINANCES

CHIFFRES CLÉS



15 790

factures traitées



24 388

écritures comptables

// Ressources Humaines et Commande publique

I RESSOURCES HUMAINES

L'équipe de la DRH accompagne les services et les agents en soutien à la mise en place des politiques publiques.

- Refonte du régime indemnitaire pour répondre aux enjeux de reconnaissance des métiers, d'attractivité et de motivation des agents.
- Lancement de la démarche de prévention de l'usure professionnelle et d'accompagnement des parcours et mise en place d'un cadre d'actions collectives de prévention et d'accompagnement managérial.
- Déploiement du règlement du temps de travail dans tous les services pour mieux concilier vie professionnelle et personnelle, permettre le télétravail, et faciliter l'accès aux mesures de solidarités familiales.
- Déclinaison du volet RH de la politique en faveur de l'égalité femmes-hommes avec notamment une action de sensibilisation à destination de tous les agents pour prévenir les discriminations, agissements ou violences sexistes.

//RESSOURCES HUMAINES



I UNE CENTRALE D'ACHAT ÉCORESPONSABLE AU SERVICE DES COMMUNES



L'année 2024 a vu l'aboutissement de projets majeurs en matière d'achat et de commande publique, à savoir la création d'un service achat mutualisé avec la ville-centre, d'une centrale d'achat communautaire dénommée « GrAP – GrandAngoulême Achats Partagés » et l'adoption d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) concrétisant dans notre commande publique les engagements de Cartéclima !

//COMMANDE PUBLIQUE

I ACHATS

- Transfert du service achats de la Ville d'Angoulême (2 agents) dans le cadre de la création du service commun de l'achat.
- Création de la centrale d'Achats GrandAngoulême achats partagés.

//ACHATS

CHIFFRES CLÉS



765

agents sur emploi permanent
(titulaires et contractuels)



124

recrutements



121

marchés pour GrandAngoulême
conclus en 2024



104

marchés pour la Ville
d'Angoulême conclus en 2024

// ADS, Vie institutionnelle et relations administrés et Affaires juridiques

CHIFFRES CLÉS

258



certificats d'urbanisme informatifs

3 038



déclarations de travaux

650



Permis de construire

518



arrêtés et décisions du Président par délégation

482



délibérations adoptées au cours de 7 conseils et de 14 bureaux communautaires



31 264 km

parcourus par les agents de liaison pour porter des documents dans les communes et les sites délocalisés de GrandAngoulême

I ADS

Le service a achevé la dématérialisation de l'instruction des actes d'urbanisme, ce qui permet un traitement entièrement dématérialisé et transparent de la procédure, du dépôt des autorisations en ligne par l'usager jusqu'à la transmission des décisions (autorisations et décisions de non-autorisation) à l'usager et à la préfecture pour contrôle de légalité.

//AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

I RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DES ACCÈS AU SIÈGE

Un renforcement de l'accès au siège de GrandAngoulême a été déployé dans le cadre de la mise en œuvre du plan VIGIPRATE. Pour prévenir les intrusions, l'une des principales mesures a consisté à fermer la porte de l'entrée principale durant les heures d'ouvertures au public. Ce sont les agents d'accueil qui, dorénavant, autorisent à distance l'accès dans les locaux grâce à un visiophone d'ouverture de porte.

//SÉCURITÉ

I SÉCURISATION JURIDIQUE DE LA PHASE 2 DES TRAVAUX DU BHNS AU CENTRE-VILLE

En vue de renforcer l'attractivité de son territoire, GrandAngoulême mène d'ambitieux travaux de réaménagement des arrêts BHNS du centre-ville d'Angoulême. Ce projet stratégique, au cœur d'un environnement urbain dense, exige une sécurisation juridique rigoureuse.

C'est dans cette optique que le service des Affaires Juridiques a initié une procédure de référé préventif permettant d'anticiper d'éventuels contentieux et d'assurer la sérénité des travaux.

//BHNS

I ATTRIBUTION DES NOUVEAUX CONTRATS D'ASSURANCE

En dépit d'un contexte assurantiel dégradé qui laisse nombre de collectivités sans contrat d'assurance, GrandAngoulême a relancé fructueusement ses marchés pour couvrir les risques en matière de responsabilité civile, dommage aux biens et flotte automobile, jusqu'au 31 décembre 2030.

//ASSURANCE

// DSI, Communication et Information territoriale

CHIFFRES CLÉS

700



ordinateurs re-installés

250



serveurs reconstruits

110 000



vues pour la vidéo
des rippers

+ 43 000



abonnés aux réseaux
sociaux (Facebook,
Instagram et LinkedIn)

450



utilisateurs de web'Agglo

RECONSTRUCTION DE L'ENSEMBLE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET SÉCURISATION RENFORCÉE

Après la cyberattaque subie à l'été 2023, l'année 2024 fut marquée par le projet majeur de reconstruction des systèmes d'information de l'ensemble des services sur un socle définitif et pérenne. Cela a nécessité la reconstruction du socle, la migration des systèmes transitoires puis la reconstruction de l'ensemble des serveurs, données et logiciels concernés.

Cette reconstruction a intégré des mesures de sécurité renforcée tant sur les accès externes au système d'information via une authentification multifacteur ou l'analyse journalière des flux de données mais également par le biais de sensibilisations régulières des utilisateurs, acteurs indispensables de la sécurité.

//INFORMATIQUE

UNE AMPLIFICATION DE LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Aux côtés du magazine l'Actu, distribué dans toutes les boîtes aux lettres de l'agglomération, la communication numérique poursuit son développement sur les réseaux sociaux. Avec des contenus très divers, c'est l'ensemble de la direction qui s'investit pour produire des animations aux graphismes élaborés, des photos et bien sûr des vidéos au plus proche des tendances actuelles.

//COMMUNICATION

CONSTRUIRE UN NOUVEAU SOCLE TECHNIQUE POUR LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

L'infrastructure technique a été repensée pour répondre aux exigences technologiques et sécuritaires actuelles. Cette architecture nouvelle permet une mise à disposition de solutions logicielles plus souples, plus modernes et davantage adaptées aux besoins.

//SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

OFFRIR UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

GAgéo est le portail géographique de l'agglomération à destination de tous : agents, élus, communes et grand public. Il propose des informations, des outils ou des documents permettant de mieux comprendre le territoire d'aujourd'hui et de construire celui de demain.

Le site a été lancé en novembre 2024 et s'enrichit de contenus au fil des mois (applications cartographiques, données, tableaux de bord...). Il est le point d'entrée pour toute question liée à la géographie de l'agglomération.



//GAGÉO

// Maintenance Patrimoine, Patrimoine foncier et immobilier, Espaces publics, Conduite d'opération, Atelier mécanique

I MAINTENANCE PATRIMOINE

Le service assure les projets de rénovation, de réhabilitation, de maintenance et d'entretien courant du patrimoine bâti communautaire

// MAINTENANCE PATRIMOINE

I PATRIMOINE FONCIER ET IMMOBILIER



Les équipes ont entrepris la maîtrise foncière amiable préalable pour assurer la continuité de la Flow Vélo au plus près du fleuve.

// PATRIMOINE FONCIER ET IMMOBILIER

I ESPACES PUBLICS

La direction assure l'entretien et l'investissement de l'ensemble des espaces communautaires. Celle-ci est divisée en plusieurs pôles afin d'assurer une réactivité et une efficacité dans le domaine des espaces paysagers, de la voirie, de la propreté urbaine, de la conduite d'opération travaux ainsi que les travaux liés à la mobilité. La DEP est en responsabilité pour la gestion technique et budgétaire du Syndicat Mixte de l'Aménagement du Plan d'eau.



Aménagement du chemin du halage

// ESPACES PUBLICS

I CONDUITE D'OPÉRATION

La communauté d'agglomération de GrandAngoulême dispose d'un parc de véhicules composé de 277 véhicules, engins, et matériels.

L'aménagement et l'agrandissement du service parc auto sont devenus nécessaires pour son fonctionnement dans une orientation forte de verdissement de sa flotte.

La procédure de maîtrise d'œuvre a été lancée fin 2022, la sélection des candidats a eu lieu le 2 mars 2023. Le lauréat a été retenu le 19 octobre 2023.



Atelier Mécanique de Frégeneuil – Année 2024 : concours de maîtrise d'œuvre

// CONDUITE D'OPÉRATION

I ATELIER MÉCANIQUE



L'atelier a pour mission essentielle d'entretenir et de réparer les véhicules lourds de la collecte des déchets et de l'assainissement

// ATELIER MÉCANIQUE

CHIFFRES CLÉS

150



bâtiments répartis sur 167 000 m²

2 500



mètres linéaires en cours d'acquisition pour la Flow Vélo le long de la Charente

25 km



de coulée verte

1 590 764 €



pour le bio-carburant HVO 100 % renouvelable en substitution du gasoil



**25 boulevard Besson-Bey
16023 Angoulême Cedex**

Tél. 05 45 38 60 60

Fax. 05 45 38 60 59

www.grandangouleme.fr
contact@grandangouleme.fr

  GrandAngoulême